



**FSU**  
Indre

Fédération

Syndicale

Unitaire

Bulletin de la section n°: 109

34 Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX

Tel : 02 54 60 09 96

Mail : fsu36@fsu.fr

Site internet: <http://fsu36.fsu.fr/>

mail CHSCT: chsct-fsu36@fsu.fr

## Les gaulois réfractaires te disent...Merci !

Jupiter descendrait-il de son nuage pour se confondre à un simple mortel ?

Mais quel mortel ! César Macronius s'avouerait-il fatigué ? Partir à la conquête d'un peuple « gaulois réfractaire » n'est pas chose aisée.

Faisant de sa morgue son style, sa marque de fabrique, notre dirigeant n'a visiblement pas mesuré de manière lucide l'impact d'une telle attitude.

La couronne de lauriers commence à se flétrir sous le coup des sondages qui s'effondrent.

L'accélération des réformes donne le tournis et le malaise grandit au sein de la population française.

Après avoir cassé le code du travail, voici les nouveaux changements sociaux autour de l'assurance-chômage, la réforme des retraites et la réorganisation des missions de services publics.

Que devons-nous attendre d'un tel gouvernement et d'un tel président ?

Le gouvernement use de toutes les techniques de nouveau management pour gérer le pays comme une entreprise. Mais il est important de dévoiler avec précision ce que recouvrent les mots de ce management pour mieux le combattre et de ne pas se laisser séduire par la façon dont il vide les mots de leur sens à des fins politiques.

Ainsi on ne parle plus de salariés mais de collaborateur-riche, on ne dit plus plan de licenciement mais plan de sauvegarde de l'emploi.

Ainsi comme l'écrit Yves Clot « le vocabulaire est glissant parce qu'il traduit une angoisse sociale d'appeler les choses par leur nom. Il y a quelque chose de profondément dérégulé

dans le travail. On assiste alors à une obsolescence programmée des mots. On passe des plans d'action contre les risques psychosociaux à la qualité de vie au travail, et pendant ce temps les symptômes s'aggravent ».

Raphaël TRIPON – secrétaire départemental

CHATEAUROUX CTC

**P4**

LA POSTE

Dispense de timbrage

Déposé le: 4 octobre 2018

### SOMMAIRE :

- Page 1: Edito
- Page 2: rentrée dans l'enseignement professionnel
- Page 3: quoi de neuf chez les infirmières /pétition CHSCT
- Page 4: stage départemental du 20 novembre

FSU 36 Bulletin de la section de l'Indre, n° 109 octobre 2018 -  
Trimestriel / Prix : 1€ - Directeur de publication : T. RENOARD  
Imprimé par nos soins - N° de commission paritaire : 0720S07427  
ISSN : 1165-8908- Routage 206/ DEOLS CHTX PPDC

## Les rentrées se suivent et se ressemblent?



Encore une fois de plus une rentrée difficile. Des postes n'ont pas été pourvus à la rentrée. Certains viennent juste d'être nommés et il y a encore des postes vacants, notamment dans les disciplines professionnelles. Afin que les élèves aient des professeurs, on demande actuellement aux collègues de faire 3, 4 heures ou plus d'heures supplémentaires. Nous préparons déjà la suppression des 900 postes de PLP en 2019.

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » accroît la place des branches professionnelles dans la construction et la rénovation des diplômes.

Ceux-ci seront reconstitués de blocs de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évalués et validés, y compris en formation initiale. Les blocs obtenus seront acquis définitivement et en l'absence de validation de l'ensemble du diplôme, ils feront l'objet d'une attestation.

Cette transformation se fait sur le dos des jeunes, leur formation étant uniquement pensée pour les entreprises, en tant qu'outil de production.

Face à cette vision purement utilitariste et rétrograde, le SNUEP-FSU oppose l'objectif d'une formation équilibrée et globale permettant une insertion professionnelle durable et une émancipation citoyenne.

La « réforme » Blanquer de la voie professionnelle s'inscrit dans un cadre bien précis que le SNUEP-FSU a toujours dénoncé : celui de réduire les moyens affectés aux services publics d'Éducation et par conséquent le nombre de fonctionnaires. Le ministre vient de le confirmer : 2600 suppressions de postes dans le second degré pour la rentrée 2019 !

Dans cette « réforme », l'intérêt des élèves et des personnels est inexistant. Elle est dans la lignée de la réforme de 2009 et la généralisation du Bac Pro en 3 ans où la réduction d'une année de la scolarité des élèves de l'enseignement professionnel a fait des dégâts considérables chez les jeunes comme chez les professeurs de lycée professionnel.

Dans le contexte très dégradé des conditions de travail des personnels de lycées professionnels, le SNUEP-FSU dénonce ces suppressions de postes et reste déterminé à ne pas laisser faire !

Face aux conditions de travail qui se dégradent, le SNUEP fait une enquête sur son site national : <http://snupep.fr/plp-enquete-sur-vos-conditions-de-travail/>

De même, vous pouvez signer une pétition sur ce même site pour le maintien des CAPA et des CHSCT : <http://fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT>

**Coralie Raveau pour le SNUEP-FSU indre**

## Du neuf chez les infirmières scolaires ?

- frais de déplacement insuffisants



Certains collègues sont en difficultés à cause de frais de déplacements insuffisants et attendent déjà des remboursements pour un travail effectué . Lors de la réunion de rentrée des infirmières, Mr le DASEN nous a affirmé qu'en tant que fonctionnaires

itinérants, nous avons un ordre de mission annuel et donc nous devons quand même nous déplacer . Or, du moment où nous restons dans notre résidence administrative il n'y a pas d' abandon de poste si nous ne pouvons plus nous déplacer dans notre 2 nd collège ou sur le secteur en fin d'année faute de moyens, nous sommes gérés par le Rectorat et pas par la DSDEN .

- Vaccinations

Il y a bien 11 maladies mais pas 11 souches dans un vaccin. Il n'y a aucune contre indication à la vaccination sauf en cas d'allergie à la protéine de l'œuf qui doit être certifié par un allergologue (pas par le médecin traitant) ; il ne peut plus y avoir de certificats médicaux de complaisance pour des refus de vaccinations, ces derniers sont désormais illégaux et exposent à un risque de radiation de l'ordre des médecins .

- Postes libres en EPLE dans l'Indre

les infirmiers deviennent à leur tour une denrée rare puisque cette année, nous avons 5 postes non pourvus par un titulaire, en attente, pour certains, d'un contractuel depuis la rentrée.

Cela a commencé avec les médecins EN , cela continue avec les infirmiers ....

a quand notre place dans un musée d'espece en voie disparition ....

Valérie Faudet pour le SNICS indre



Pour le respect de nos droits , PAS  
TOUCHE A NOS CAP et CHSCT!

Pétition en ligne: <http://fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits->

**PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT**

# STAGE DEPARTEMENTAL FSU

**MARDI 20 NOVEMBRE**

Intitulé du stage:

**Santé et travail, quand le travail devient insupportable.**

**Comment redevenir acteur de son métier?**

**Intervenante: Mme Dominique Cau –Bareille,**

Maître de conférences en Ergonomie Responsable du DU Analyse Ergonomique du Travail, membre  
du Chantier travail au sein de la FSU

**Lieu: ESPE (amphithéâtre)**

**Amplitude horaire du stage: 8h30 à 16h30**

**Public concerné: enseignants, agents, infirmiers, psychologues,**

**Comment participer ?** Que vous soyez du premier degré ou second degré ,  
vous devez en faire la demande manuscrite auprès de l'administration et  
remplir le document type d'exercice du droit syndical. (documents télé-  
chargeables sur le site fsu36 à l'adresse suivante : [https://fsu36.fsu.fr/  
stage-federal-departemental/](https://fsu36.fsu.fr/stage-federal-departemental/)

**Quand en faire la demande ? AVANT LE 20 OCTOBRE !**

**Qui prévenir de sa participation?** Contacter par mail la fsu

**[fsu36@fsu.fr](mailto:fsu36@fsu.fr)**